



Séance du conseil d'administration du CGDIS du 20 avril 2023

La séance du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment, 5 engagements, 3 promotions, 2 adaptations du temps de travail, 1 réduction de la période d'initiation, 1 autorisation pour exercer des activités accessoires et la nomination de commissions d'examens.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

| CIS | Fonction |
|---------|---------------------|
| Kopstal | Chef de CIS adjoint |

Le conseil d'administration approuve la **mise à disposition d'une remorque TSA** déclassée, datant des années 1960, à l'Amicale Pompjeeën Ettelbréck asbl.

En vue de procéder au stockage d'épaves de voitures nécessaires pour les besoins de formation des pompiers professionnels et volontaires, le conseil d'administration donne son accord à la signature d'un **contrat de location** avec la société ARCELORMITTAL pour la mise à disposition de 1000m² sur leur site à Dommeldange.

Suite à l'aménagement d'une salle de repos au sein du CIS Diekirch, un **avenant au contrat de louage de biens immeubles**, conclu en 2020 entre le CGDIS et d'administration communale de Diekirch, est approuvé par le conseil d'administration.

Le bilan final du projet INTERREG, veillant à améliorer la coopération entre les services de secours frontaliers, cartographier les risques dans la Grande Région et intensifier les relations entre les services de secours transfrontaliers est présenté. Ce projet européen, d'une durée de 3 ans se chiffrait à 7,2 millions d'euros dont 500.000€ seront transférés de l'Union européenne au CGDIS pour l'achèvement du projet.